

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remaniement ministériel : nouveau souffle pour la forêt ?

Le 23 juin dernier le remaniement ministériel a été officiellement dévoilé : Bruno LE MAIRE vient remplacer Michel BARNIER au poste de Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche. Après un début d'année 2009 critique, les forestiers, autant que les agriculteurs, placent beaucoup d'espoirs dans cette nomination.

Dès sa nomination au poste de Ministre de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Pêche, **Marie de l'ESTOILE, Présidente de l'Union de la Coopération Forestière Française (UCFF)** a tenu à féliciter Bruno LE MAIRE. Après le discours du 19 mai à Urmatt à travers lequel **Nicolas SARKOZY** réaffirmait l'intérêt du Gouvernement pour la filière forêt-bois et rejoignait **les orientations avancées depuis des années par les coopératives forestières, celles-ci espèrent beaucoup de ce remaniement.**

Bruno LE MAIRE semble d'ores et déjà confirmer cet intérêt pour le milieu forestier en affirmant dès le début du mois de juillet au sujet des prêts bonifiés accordés aux professionnels de la filière : « Aujourd'hui, nous avons 5 ou 6 millions d'euros seulement qui sont débloqués sur 600 millions d'euros, ce n'est pas acceptable »¹. Une déclaration rejoignant les attentes fortes des coopératives forestières confrontées aux problèmes de la tempête Klaus, pour que toutes les mesures du plan Tempête soient rapidement mises en application sur le terrain. Les coopératives forestières espèrent des actions concrètes pour sortir de la crise et répondre aux attentes du Président de la République afin de sortir plus de bois.

Ce samedi 11 juillet, Bruno LE MAIRE doit d'ailleurs se rendre à Commensacq dans les Landes où il rencontrera les élus ainsi que les responsables de la filière bois des Landes. Ensemble, ils feront un point sur la mise en œuvre des décisions du gouvernement en faveur des exploitations suite à la tempête Klaus, en particulier l'octroi de prêts bonifiés. Le ministre se rendra sur l'aire de stockage de la commune, appartenant à la coopérative forestière CAFSA.

Marie de l'ESTOILE a également salué la nomination de Pascal VINE, en tant que directeur de cabinet du Ministre, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et des forêts. Elle a tenu à souligner la parfaite connaissance du milieu forestier et du terrain de cet ancien directeur de la DGPAAT et du CEMAGREF.

La Présidente de l'UCFF espère prochainement une première rencontre avec Bruno LE MAIRE et Pascal VINE, à l'occasion d'une journée forêt qui pourrait être organisée dans l'Eure, sous réserve de leurs réponses. Cette rencontre serait l'occasion d'échanger et de leur présenter concrètement les outils économiques des coopératives forestières.

Toute l'information actualisée sur : www.ucff.asso.fr

CONTACT RELATIONS PRESSE

Mélissa HERVE

Chargée de communication

Union de la Coopération Forestière Française

Tél : 01 73 54 88 04 E-Mail : melissa.herve@ucff.asso.fr

L'Union de la Coopération Forestière Française en bref :

Présidente : Marie de l'ESTOILE

- 28 Coopératives Forestières et groupements
- près de 100 000 producteurs forestiers adhérents
- 6 Millions M³ de bois commercialisés par an
- près de 240 millions d'Euros de Chiffre d'Affaires
- 900 salariés directs
- Près de 3000 entreprises en sous-traitance directe

¹ Interview du 30/06/09 sur Europe 1